



REGLEMENT DU CIRCUIT OCCITAN 2024

Le présent Règlement ne tient pas compte des règles temporaires conséquences de la situation sanitaire du moment. Ces dernières sont régulièrement publiées sur le site de la Ligue d'Occitanie.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Circuit Senior Occitan est ouvert aux joueurs seniors d'Occitanie et des autres Ligues.

Les joueurs doivent :

- Être âgés d'au moins 50 ans (Hommes et Dames),
- Disposer d'une licence en cours de validité,
- Disposer d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la FFG ou avoir répondu au questionnaire de santé. Ces 3 conditions seront appréciées le premier jour de l'étape concernée.

L'appartenance à la catégorie Vétérans (Messieurs âgés de 65 ans et plus) sera appréciée au 1^{er} janvier de l'année en cours.

FORMULE DE JEU

Stableford brut et net.

INDEX

Inférieur ou égal à 36 pour les Messieurs et pour les Dames. L'index pris en compte est celui détenu le jour de l'étape. Cependant, pour le classement général, le joueur restera dans la catégorie où il se trouvait lors de sa première participation au Circuit.

SERIES et MARQUES de départ

Deux séries :

- Dames : départ repères rouges
- Messieurs : départ repères jaunes

Six catégories prises en compte pour le classement :

- H1 : Seniors messieurs – index inférieurs ou égal à 13
- H2 : Seniors messieurs – index supérieurs à 13 et inférieur à 36
- V1 : Vétérans messieurs – index inférieurs ou égal à 18
- V2 : Vétérans messieurs - index supérieur à 18 et inférieurs à 36
- D1 : Seniors dames - index inférieurs ou égal à 21
- D2 : Seniors dames – index supérieurs à 21 et inférieur à 36

NOMBRE DE JOURS DES ETAPES et NOMBRE DE TRANCHES HORAIRES

Les étapes ont lieu normalement le mardi, le mercredi et le jeudi ainsi, sur 6 tranches horaires : de 8h-9h à 13h14h pour les parcours de 18 trous.

Cependant, pour les étapes très fréquentées et en fonction de la luminosité de l'époque, une journée peut-être ajoutée en cours de la période d'inscriptions ainsi que la tranche 14h-15h.

Pour des raisons de préparation du parcours et sur demande du club, la tranche 8h - 9h pourra être supprimée.

Pour les parcours 9 trous, les départs s'effectuent en shot gun avec un départ le matin et un départ l'après-midi



INSCRIPTIONS AUX ETAPES

Les inscriptions s'effectuent sur le site Internet des Seniors :

<http://www.golf-senior-occitanie.fr>

Sauf information contraire publiée sur le site du circuit senior, les inscriptions informatiques sont toujours closes le mercredi minuit précédant l'étape.

Les clubs recevant l'étape peuvent inscrire des joueurs dans la limite des créneaux disponibles sans remettre en cause les départs publiés

Les forfaits et les inscriptions tardives intervenant entre le mercredi minuit précédant l'étape et le jour de la compétition doivent être communiqués au club organisateur dans les meilleurs délais.

DEPARTS

Les départs sont préparés par la Commission du Circuit Senior Occitan qui les communique au club organisateur pour intégration dans le logiciel de gestion actuel (RMS).

Le club envoie ensuite les fichiers "pdf" à la Commission qui les publie au plus tôt sur le site Internet. Une liste prévisionnelle (sous format Excel) est publiée en attendant.

Pour chacune des étapes, les prévisions de covoiturage (couples compris) peuvent être indiquées au cours de la procédure informatique d'inscription. **Dans la mesure du possible**, les joueurs concernés pourront être "rapprochés" sur la grille des départs.

Sauf décision particulière de la Commission du Circuit Senior Occitan (par exemple à la suite de l'annulation d'une journée complète), le changement de date de jeu des joueurs n'est pas autorisé après la publication des départs Excel.

PARTICIPATION

Joueurs non-membres du club organisateur :

Etapes golf 18 trous : 40€ (35€ club + 5€ ASGO dotation)

Etapes golf 9 trous : 32€ (27€ club + 5€ ASGO dotation)

Joueurs membres du club organisateur :

Etapes golf 18 trous : 15€ (10€ club + 5€ ASGO dotation)

Etapes golf 9 trous : 12€ (7€ club + 5€ ASGO dotation)

Les participations de 5€ aux dotations du Circuit sont utilisées par la Commission du Circuit Senior Occitan pour financer les bons d'achat distribués à chaque étape et, à la fin du Circuit, les bons d'achat du Classement général final, les différents tirages au sort et la réception de fin de Circuit.

Le club doit honorer sous 8 jours (par chèque ou virement) le relevé des droits de dotation adressé en fin d'étapes par le trésorier de l'ASGO.

ORGANISATION

L'espacement des parties est de 10 minutes.

Pour les parcours de 18 trous, il ne sera admis que des parties de 3 joueurs. Pour les parcours de 9 trous (shotgun), les parties de 4 joueurs sont autorisées et 2 trous peuvent être doublés les après-midis seulement.

Toutes les étapes doivent faire l'objet d'un Recording (où les membres d'un groupe doivent se présenter ensemble) à la table de Recording à proximité du dernier trou (Règlement Général FFGolf - Vademecum Titre 7 - page 47).

VOITURETTES

Les voiturettes sont autorisées pour les Vétérans (Messieurs) et pour les Dames de plus de 60 ans.

Pour tous les autres joueurs désirant utiliser une voiturette, un certificat médical devra être présenté à l'accueil du golf.



PLACEMENT DE LA BALLE

Pour TOUTES les étapes, la balle peut être placée (1 seule fois) sur les zones tondues ras à une longueur de club de la position d'origine, sans se rapprocher du trou.

REGLES DE GOLF

Les joueurs sont tenus de respecter les Règles de Golf publiées par la ffgolf (version du 1er janvier 2023 et évolutions) et les règles locales de l'étape publiées par le club organisateur.

REMISE DES PRIX

A chaque étape, la Commission des Seniors dote les prix bruts et nets à raison de 3(voire 4*) prix par catégorie sous forme de bons d'achat (nombre et valeurs variables, fonction du nombre de participants à l'étape) indiqués dans les résultats de l'étape publiés sur le site du circuit et à utiliser au magasin USGolf (Portet-sur-Garonne). Le Brut prime le Net.

Les bons d'achat ne sont valables que jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

* 3 ou 4 selon le nombre de participants dans la catégorie

GESTION DES RESULTATS (clubs organisateurs)

Afin d'éviter les distorsions dans les résultats dues principalement aux conditions météorologiques, chaque journée de l'étape fait l'objet d'une compétition distincte avec ses conséquences particulières sur l'évolution des niveaux. « L'étape » proprement dite regroupe les résultats des journées correspondantes.

A l'issue de chaque journée, les clubs organisateurs adressent les résultats du jour par Internet via RMS à la FFG qui effectue la mise à jour des index.

Les résultats de chaque étape, les classements généraux et autres informations peuvent être consultés sur le site du Circuit Senior Occitan (<https://www.golf-senior-occitanie.fr/>).

SANCTIONS

La liste des départs d'une journée donnée est ferme et définitive à partir de la veille. Tout forfait non-signalé le jour de participation à l'étape entraînera la disqualification du joueur (Règle 5.3) et, en cas de récidive, son exclusion du Circuit Senior Occitan.

En cas de force majeure, les forfaits doivent être signalés à la Commission Senior par mail avec motif et document attestant de l'impossibilité de participation à la compétition. Dès l'instant que le club autorise les départs, les conditions météorologiques du jour ne sont pas un cas de force majeure.

Les clubs sont chargés de communiquer à la Commission (en même temps que les résultats) les noms des joueurs concernés.

Un contrôle est mis en place par la Commission du Circuit pour ce qui concerne le respect des Règles de Golf, des procédures de remise des scores (Recording) et, de façon générale, le respect de l'éthique de notre sport (Etiquette).

La Commission se montrera particulièrement sévère pour sanctionner les joueurs incriminés soit par suspension à un certain nombre des étapes suivantes soit par exclusion du Circuit (Règle n°1).

CLASSEMENT DE CHAQUE ETAPE

Les journées seront regroupées en une "étape". Le classement individuel de cette étape se fera par scores décroissants puis, en cas d'ex æquo, par niveau décroissants pour le brut et croissants pour le net. Le départage via le score du dernier trou ne peut être envisagé.

L'index pris en compte pour un joueur (et donc sa catégorie pour les Messieurs, les Vétérans et les Dames) est l'index du jour de l'étape.

Les classements Brut et Net par équipes sont établis en additionnant les 5 meilleurs scores individuels de chaque équipe toutes catégories confondues.



CLASSEMENT GENERAL

Tous les résultats sont comptabilisés à chaque étape.

L'index pris en compte pour un joueur (et donc sa catégorie pour les Messieurs, Vétérans et les Dames) est celui qu'il avait lors de sa première participation au Circuit de l'année.

INDIVIDUEL :

En Brut et en Net, le Classement Général est établi en considérant pour chaque joueur le total de ses 10 meilleurs résultats. Le départage des ex æquo se fait par niveau décroissant pour le brut et croissant pour le net.

Pour le classement général final, les départages se font de la même façon puis, en cas de nouvelle égalité en fonction des 11, 12, etc... meilleurs résultats des joueurs).

PAR EQUIPE :

En Brut et en Net, le classement général est établi en considérant pour chaque équipe le total de ses 10 meilleurs résultats.

Pour le classement général final, les départages se font en fonction des 11, 12, etc... meilleurs résultats des équipes). Les équipes "Golfs d'entreprise" et les licenciés Ligue Occitanie ou autre d'une autre ligue ne peuvent être primées dans le classement par équipes.

Toutes les dotations du classement général final sont prises en charge par la Commission du Circuit.

Le nombre et le montant de ces dotations est décidé quelques temps avant la dernière étape.